



Convocation commissariat après infraction au code de la route

Par nico, le **22/04/2009** à **16:57**

Bonjour,
je suis convoqué commissariat pour être verbalisé pour une infraction que j'ai commis il y a une semaine et pour laquelle, je n'ai pas été arrêté sur le moment. Ils ont simplement relevés ma plaque. Dois je m'y rendre.

Par frog, le **22/04/2009** à **17:36**

Oui.